

Mardi 9 juin 2009 à 21 heures , réunion du Conseil Municipal.

Absent : Audrey Pancé – Guy Dedieu – Karine Mamprin – Alain Brouard

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Compte-Rendu du 25 mars 2009 ;**
Vote pour à l'unanimité.

- **Compte rendu des décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**
 - Travaux au groupe scolaire
 - Procédure adaptée avec le bureau d'études
 - Début des travaux du parking le 22 juin 2009
 - Aménagement de la zone de pompage dans le lac destinée aux services de secoursVote pour à l'unanimité.

- **Création poste Adjoint Technique 2 ème classe ;**
 - 3 postes (titularisation)
 - 2 postes – en attente (rentrée scolaire)Vote pour à l'unanimité.

- **Renforcement éclairage public Route de Bérat ;**
Montant des travaux : 26951 € (financement communal à hauteur de 7805 €)
Vote pour à l'unanimité.

- **Décision modificative budgétaire n°1 ;**
Après modification de la présentation du budget établie par notre percepteur et invalidée par les services de la Préfecture pour revenir à une présentation antérieure.
Vote pour à l'unanimité.

- **Garantie emprunt HLM des Chalets ;**
La municipalité se porte garant du prêt pour le projet
Vote pour à l'unanimité.

- **Garantie emprunt PROMOLOGIS ;**
La municipalité se porte garant du prêt pour le projet
Vote pour à l'unanimité.

- **Acceptation remboursement sinistre ;**
Les assurances accordent 19469,51 € dans le cadre de la tempête Klaus.
5286 € sont débloquables sur facture.
Ecole 11045 € - Cimetière 1935 € - Luminaires 4208 € - Arbres 2471 €
Vote pour à l'unanimité.

- **Tirage au sort des jurés ;**
COT Pierre (1948)
MARAST Nicole (1962)

MAGNOLER JM René (1969)
BUSSARD Alfrédine (1931)
ZUCHIATTI-TESTAR Martine (1949)
PICARD Yves (1927)
Vote pour à l'unanimité.

• **Questions diverses.**

Autorisation donnée à SPIE Entreprise pour passage ligne électrique enterrée sur le site du parking de la gare SNCF

Autorisation d'exploitation d'une gravière sur la commune de Lavernose-Lacasse

Augmentation des tarifs de la Cantine Scolaire à la rentrée 2009.

Vote pour à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h.